

**Courrier de Boris DARLET, Président du CNRILH, à l'attention de :**

*Tous les présidents de comités régionaux de roller hockey  
Copie aux présidents des comités départementaux de roller hockey*

"Une première mise en œuvre de la mixité a été décidée le 19 septembre dernier. Le comité national a souhaité aller vite dans la diffusion de cette information pour permettre à tout le monde de s'ajuster rapidement. Je vous adresse ce courrier pour éclairer les décisions prises et partager avec vous les perspectives qui s'ouvrent à nous pour les prochaines années. ...

Je vous propose tout d'abord de vous dresser un bref historique de ce dossier. Il y a 6 mois, la mixité n'était pas possible. Un nombre grandissant de clubs nous rapportaient qu'ils avaient besoin, pour pouvoir garder leurs jeunes féminines après la catégorie minime et pour sortir d'une situation de non droit en loisir, de voir le règlement évoluer vers des mises en place de principes de mixité.

Après notre élection en mars 2009, nous nous sommes retournés vers la commission médicale de la fédération, avec nos amis du rink-hockey, pour demander que les blocages que cette commission maintenait sur le sujet soient enfin levés. C'était un des axes de notre projet de développement pour lequel vous nous avez élus. Il a été décidé fin juin par la commission médicale de rendre possible une certaine mise en œuvre de la mixité, sous conditions. Le 4 juillet, le CA de la FFRS entérinait les recommandations de la commission médicale.

A ce moment, nous avons passé commande à la commission sport féminin RILH (commission nouvellement créée pour centraliser les énergies du sport féminin) pour évaluer les possibilités d'une mise en œuvre en 2009, avec des contraintes importantes :

- - La mise en place de la mixité doit être suivie administrativement
- - Les contraintes imposées par la commission médicale sont incontournables
- - Le CNRILH n'a pas de ressources financières pour accompagner la mise en œuvre de la mixité
- - La mixité ne doit pas porter atteinte à l'identité du championnat féminin
- - La mixité doit répondre aux attentes des clubs.

Vous avez reçu les documents relatifs à la mise en application de la mixité pour 2009/2010.

Nous avons voulu affirmer par cette mise en œuvre, que le championnat féminin est la meilleure voie de développement du sport féminin. Il existe un risque réel aujourd'hui, que les filles préfèrent rester dans le club proche de chez elles pour jouer en mixité et délaissent petit à petit les équipes de filles, détruisant ainsi le championnat féminin. Il faut que les filles se regroupent entre elles dans des équipes de filles, pour créer un championnat féminin plus attractif. Tel est le sens du développement de la pratique féminine de haut niveau à terme.

Parce que nous devons suivre administrativement pendant 3 ans les athlètes évoluant en mixité (demande de la commission médicale), nous avons décidé de valoriser la principale innovation de notre projet, au regard des risques que cette innovation fait courir à l'offre existante. Nous permettons à des joueuses d'évoluer avec les garçons, dans le cadre d'une période probatoire durant laquelle nous devons assurer un suivi. C'est cette innovation qui doit être vue comme un nouveau service, une nouvelle offre permettant à des clubs de proposer une nouvelle pratique et qui appelle à une tarification particulière, pour équilibrer les dépenses administratives à mettre en face pour assurer le suivi imputé au comité national, ne disposant pas aujourd'hui de marge de manœuvre pour financer ce projet.

Aujourd'hui, la possibilité de faire jouer des filles et des garçons dans une même équipe en seniors est une avancée, qui n'est possible que dans les championnats régionaux. Là aussi, c'est quelque chose qu'il faut valoriser, le championnat régional possédant un argument de poids pour recruter de nouveaux pratiquants et structurer une offre de roller hockey réellement attrayante. Nous affirmons ainsi notre souhait de valoriser de plus en plus l'offre régionale, lui donnant une identité propre et des

moyens d'actions spécifiques. C'est un début mais là aussi, c'est une affirmation de notre politique générale de créer un vrai maillage national / régional / local. L'offre sportive nous paraît être la première dimension à bâtir pour une construction pérenne de notre édifice futur.

La mixité est un test qu'on nous autorise à faire et qui a un coût, principalement du fait d'un suivi durant la période probatoire de 3 ans, mais pas seulement. C'est une porte ouverte, qui peut se refermer. Il est de notre responsabilité collective de passer ce test de 3 ans pour espérer voir la mixité généralisée à ce moment. Nous nous devons donc, d'assurer, en plus du suivi médical, un suivi administratif détaillé, sérieux et appliqué afin d'écartier tout risque de contestation de la pérennisation de la mixité, qui est notre objectif.

Enfin, parce que nous allons ajuster ensemble le projet, nous savons que vous allez accompagner les clubs dans leur appropriation de ce dossier, peut-être également les aider à passer certains caps pour assimiler ces innovations. Je vous invite dès à présent à nous faire vos retours sur la mise en place de la mixité au niveau régional, de manière à pouvoir disposer de suffisamment d'informations pour proposer à l'AG 2010 un dispositif pérenne pour une application en 2010-2011 qui valorise toute la chaîne "comité national <<>> comité régional <<>> comité départemental <<>> club".

Enfin, nous ne devons pas nous arrêter là. Le maillage actuel n'est pas optimal, nous le savons et en avons fait un axe important de notre projet. Les chantiers de développement de notre sport sont immenses, qu'il s'agisse du financement des actions nationales mais aussi régionales, de l'arbitrage, de la formation, de la médiatisation de notre sport, de la professionnalisation de l'encadrement sportif dans les clubs, de l'offre à l'attention des jeunes etc. Tout cela ne se fera qu'en mettant nos énergies en commun.

Je vous propose de prendre date dès à présent pour une réunion de travail avec l'ensemble des présidents des comités régionaux et départementaux (dans le cas où la structure régionale ne soit pas créée), le samedi 9 janvier 2010 à Paris."